



Informations municipales Août 2026

Adopter les bons gestes pour protéger les forêts et les espaces naturels

La période de canicule augmente fortement les risques d'incendie.

Pour la sécurité de tous, merci de respecter les consignes suivantes :

Éviter les barbecues en zone boisée — ne jamais allumer de barbecue dans une forêt ou à proximité immédiate d'une zone boisée.

Respecter les règles anti-mégots — ne pas jeter de mégots au sol, même lorsqu'ils semblent éteints.

Limiter les travaux à risque — éviter tout travail pouvant produire des étincelles près des forêts, des haies ou des cultures.

Sécuriser le stockage des combustibles — ne pas entreposer de matériaux inflammables à proximité des habitations.

Rappel important : traces de feu de camp près du city stade

Des traces de feu de camp ont été retrouvées récemment près du city stade. Nous rappelons que **tout feu en plein air est strictement interdit** dans les espaces publics de la commune, en particulier en période de canicule.

Les parents sont **responsables des actions de leurs enfants**. Dans un contexte aussi critique, chacun doit faire preuve de civisme et **respecter scrupuleusement les consignes de sécurité** afin d'éviter tout départ de feu.





Informations municipales

DON DU SANG

Une collecte de sang est organisée par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles du Pays Sierckois :
lundi 24 août de 16h30 à 19h30 au Mille Club-terrain de sport à Contz-les-Bains

REGLES DE CIVISME ET DE BON VOISINAGE

D'une manière générale, ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse !

REGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage, utilisant des appareils ou engins susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, scie mécanique, etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h et de 13h à 19h30

Le samedi : de 08h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le dimanche : de 10h à 12h

En règle générale, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

TRANSPORTS SCOLAIRES

- **Horaires des trajets Hunting/Koenigsmacker, L-M – J-V :**

Route de Sierck, en bas du village : 8:00 et 13:20

Route de Sierck, à l'EVS : 8:02 et 13:22

Lotissement, rue des Violettes : 8:04 et 13:24

Arrivée à l'école : 8:17 et 13:37

- **Horaires des trajets Koenigsmacker/Hunting, L-M – J-V :**

Départ de l'école : 11:50 et 16:10

Lotissement, rue des Violettes : 12:11 et 16:31

Route de Sierck, à l'EVS : 12:13 et 16:33

Route de Sierck, en bas du village : 12:15 et 16:35

- **Horaires des trajets Hunting/Sierck-les-Bains, L-M-Me–J-V :**

Route de Sierck, en bas du village : 8:03

Route de Sierck, à l'EVS : 8:05

Lotissement, rue des Violettes : 8:06

Arrivée au collège : 8:20

- **Horaires des trajets Sierck-les-Bains/Hunting, L-M-Me–J-V :**

	Me	L-M-J-V
Départ du collège :	12:25	17:10
Lotissement, rue des Violettes :	12:39	17:24
Route de Sierck, à l'EVS :	12:40	17:25
Route de Sierck, en bas du village :	12:42	17:27

JEUDIS RECREATIFS

Les jeudis récréatifs organisés par le CCAS au foyer socioculturel vont reprendre **le jeudi 17 septembre** et se dérouleront, comme à l'accoutumé, tous les 15 jours, de 14h à 18h.

Jeux de cartes, loto, scrabble et autres jeux de société vous attendent. La participation est de 3.50€ et comprend le goûter. Les boissons sont au tarif de 1€.